



Délégation de l'autorité parentale

Par **Coco**, le **05/11/2010** à **14:15**

Bonjour,

Je voudrais savoir quelles sont les exigences requises lorsqu'une personne veut vous déléguer son autorité parentale ?

Doit 'on être titulaire d'un agrément en vue d'adopter un enfant dans ces conditions ?

Quels sont les articles qui parlent de ça ?

Une femme veut me confier son enfant et je n'ai pas d'agrément , je veux connaître mes droits

.

Merci

Corinne